

Interpellation Pour une sobriété énergétique

Compte tenu de la situation géopolitique très incertaine sur le plan énergétique, une réduction de notre consommation énergétique de l'ordre de 15 % semble inévitable.

Afin d'anticiper les directives du niveau cantonal et fédéral en matière de mesures d'économies d'énergies, les signataires de cette interpellation s'interroge si la Municipalité a déjà réfléchi à des mesures concrètes à mettre en place afin de réduire notre consommation énergétique pour faire face à cette situation critique.

Dans les mesures communales envisageables nous listons quelques pistes :

- Réduire la température du chauffage de tous les bâtiments communaux et inciter la population à en faire de même
- Diminuer la température de la piscine
- Limiter l'usage de climatiseur au strict nécessaire
- Couper l'éclairage de toutes les enseignes, publicités, vitrines de magasins, de garages ou d'entreprises (public et privé) de nuit
- Éteindre les éclairages extérieurs, publics et privés, de nuit
- Éteindre tous les appareils inutilement en veille, ainsi que les appareils peu utilisés.

Ces mesures applicables facilement et sans frais, qui permettraient même des économies financières substantielles au vu de l'augmentation des prix de l'énergie, pourraient être expliquées, communiquées, par exemple dans un tout ménage, et affichées sur les différents sites communaux. Et pour que ce message prenne tout son sens, la commune se devrait d'être exemplaire et monter le chemin en lançant la démarche.

Les signataires de cette interpellation souhaiteraient donc connaître

- Les éventuelles mesures récentes prises par la Municipalité pour diminuer ses dépenses énergétiques.
- L'état des réflexions de la Municipalité sur cette problématique d'économie d'énergie. En particulier a-t-elle prévu un plan avec des mesures concrètes comme celles listées ci-dessus ?
- La Municipalité a-t-elle prévu une campagne d'information au niveau communal pour inciter les Montain·e·s à plus de sobriété énergétique ?

Le Mont-sur-Lausanne, le 10 octobre 2022

Pour les Mont Citoyen : Jean-Marie Urfer et consorts